

AU SOMMAIRE

- **Installation de groupes électrogènes sur la commune: stationnement interdit sur le parking de la mairie les 1er et 5 juin prochains**
 - **-> coupures électriques ponctuelles à prévoir**
-



Enedis intervient sur la commune la semaine prochaine dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) autour des lignes électriques situées entre St Guilhem et St Jean de Fos. 2 groupes électrogènes seront ainsi installés du 1er au 5 juin pour pallier à la coupure du réseau:

- un chemin des hortens
- un sur le parking de la mairie.

Pour permettre l'installation et la désinstallation de ce dernier, le stationnement sur ce parking sera interdit le jour de sa pose et de sa dépose.

Ainsi le stationnement sera interdit sur le parking de la mairie:

- **le lundi 1er juin de 8h à 10h30**
- **vendredi 5 juin de 8h à 10h30**



2 coupures électriques d'une durée d'environ 15mn sont prévues lors de mise en service et la mise hors tension des groupes électrogènes:

- mardi 2 juin coupure de plusieurs minutes
 - > entre 8h et 14h10: avenue Guillaume d'Orange et du 14 au 16 av St Benoit d'Aniane
 - > entre 7h45 et 8h40: reste du village

- mercredi 3 juin coupure de plusieurs minutes
 - > entre 8h et 13h55: avenue Guillaume d'Orange et du 14 au 16 av St Benoit d'Aniane
 - > entre 14h15 et 15h25: reste du village

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

